

# Présentation du comité cantonal

Gwenaël Matthey, 44 ans, enseignant spécialisé.

Il y a un peu moins d'une dizaine d'années, je découvrais le SAEN alors que celui-ci venait de défendre avec succès l'ensemble des enseignant-es spécialisé-es œuvrant au sein des écoles spécialisées du canton. Extrêmement reconnaissant, j'ai rapidement effectué les démarches d'adhésion.

Un an plus tard, j'ai été contacté par le comité, qui cherchait un membre pour représenter le SAEN auprès de la Commission de l'enseignement spécialisé du SER. Après une courte réflexion, j'ai accepté ce mandat, conscient qu'il impliquait un engagement auprès du comité.

Dès les premières séances, j'ai constaté l'intérêt substantiel, tant personnel que collectif, de pouvoir bénéficier de cet espace d'échanges. Travaillant dans une école spécialisée géographiquement excentrée et dans un domaine pédagogique encore quelque peu marginalisé, il était difficile pour mes collègues direct-es et moi-même d'avoir une vision et une compréhension des défis et enjeux de l'École neuchâteloise, ainsi que des réalités des collègues de la formation régulière. Faire partie du comité m'a donc immédiatement offert un sentiment d'appartenance bien plus étendu, dépassant largement le cadre singulier de mon lieu de travail.

Depuis, chaque séance, qu'elle soit de comité, de commissions diverses ou directement avec le Département, a été l'occasion de développer mes connaissances et ma com-



préhension du système éducatif neuchâtelois et plus globalement romand, de même que des défis et enjeux pédagogiques et organisationnels de l'École et de la profession au sens large.

J'ai toujours apprécié l'approche syndicale du SAEN, qui s'efforce de développer au mieux des propositions réfléchies et réalistes. Selon moi, le SAEN se distingue par une considération respectueuse des réalités de tous ses interlocuteurs et toutes ses interlocutrices, tout en sachant se positionner

fermement lorsque cela est nécessaire. Loin d'incarner moi-même les valeurs d'un «syndicalisme à la française», j'ai ainsi pu rapidement me considérer comme un acteur engagé, représentant une profession avec toute l'humilité requise pour contribuer à la construction de l'École de demain en collaboration avec ses multiples acteurs, actrices et partenaires.

J'éprouve enfin un profond respect pour mes collègues du SAEN et du SER, dont l'engagement et le dévouement sont exemplaires. Leur passion et leur détermination à défendre les intérêts de notre profession sont une source d'inspiration sans cesse renouvelée pour laquelle je ressens une profonde gratitude.

Si mon entrée dans le giron syndical s'est faite un peu par hasard il y a quelques années, c'est avec une conviction certaine et affirmée que j'y poursuis aujourd'hui mon activité.

De plus, certain-es collègues ont été désagréablement surpris-es de se retrouver convoqué-es pour des conseils de classe ou des séances administratives, justement aux dates fixées par leurs directions pour les «portes ouvertes». Grincements de dents... L'idée n'était-elle pas de montrer la vraie face de l'école à une population plus ou moins curieuse? Ça paraît difficile, quand on doit donner congé à ses élèves pour un conseil de classe ou se faire remplacer pour une séance... L'idée reste bonne, peut-être faudrait-il donner aux enseignant-es les moyens de la réaliser de manière optimale.



## Êtes-vous content-es de votre syndicat?

Nous en parlons dans notre billet du mois de septembre: LCH et le SER ont mené ce printemps une vaste enquête de satisfaction auprès des enseignant-es de toute la Suisse. Quelque 18'000 collègues ont répondu, ce qui est largement représentatif de l'ensemble de la profession. Bonne surprise, ces personnes ont attribué la note moyenne de 4,6 (sur 6) au degré de satisfaction syndicale, soit l'une des meilleures de toutes les notes attribuées.

Les enseignant-es syndiqué-es ont donc une bonne image de leur syndicat, ce qui est une excellente nouvelle, de nature à motiver toutes celles et ceux qui s'impliquent régulièrement pour soutenir leur association professionnelle. C'est un vrai encouragement à poursuivre notre travail. Et vous? Que pensez-vous de votre syndicat? Sommes-nous à la hauteur de vos attentes, de vos besoins? Notre vision de l'école et les opinions que nous défendons sont-elles aussi les vôtres? Ou avez-vous parfois l'impression que nous ne vous comprenons pas suffisamment? Ressentez-vous parfois un malaise ou de la frustration? Laissez-nous, si vous le permettez, tenter d'y voir plus clair...

a) Vous n'êtes pas syndiqué-e. Est-ce par méconnaissance, par souci d'économie, par désintérêt ou par manque de temps? Avez-vous été déçu-e de votre syndicat? N'avez-vous pas envie de vous engager? Pensez-vous que tout cela ne vous concerne pas, que de toute façon l'école va bien et que si certaines choses vont moins bien, ce n'est pas à vous de vous en occuper? Si vous lisez cet article, réagissez et contactez-nous! Une chose est sûre, vous bénéficiez gratuitement de certains avantages obtenus chaque année par les syndicats, comme l'indexation des salaires. Alors, montrez-vous solidaire et rejoignez-nous!

b) Vous êtes syndiqué-e, mais sans plus. Vous vous engagez à travers le paiement de votre cotisation, ce qui est précieux. Nous vous en sommes très reconnaissant-es, puisque votre participation financière permet au SAEN d'exister, de rémunérer ses permanent-es et de mener une quantité d'activités pour le bien de l'école et des enseignant-es. Vous recevez aussi chaque mois l'Educateur, qui est un excellent magazine pédagogique 100% romand.

c) Vous cotisez et vous participez à la Journée syndicale. Merci! Il n'y a qu'une seule rencontre annuelle réunissant l'ensemble de nos membres. Enfin, celles et ceux qui le veulent bien... Mais cette manifestation est très importante pour montrer à nos autorités, aux parents et à la population en général que les enseignant-es se préoccupent de leur école et réfléchissent ensemble aux moyens de la faire vivre et de l'adapter aux changements

qui bouleversent notre société. C'est une manifestation de notre volonté d'être pris-es en compte et écouté-es.

d) Vous faites partie de celles et ceux qui participent à plusieurs rencontres chaque année. Bravo! Sans vous, nous ne serions pas renseigné-es sur ce qui se passe dans les écoles. Vous êtes les yeux et les oreilles de notre association. Vous nous permettez de «sentir l'ambiance du terrain», d'intervenir là où c'est nécessaire, d'amener des opinions pertinentes à nos autorités lorsqu'elles nous sollicitent. En retour, vous informez vos collègues des réformes en cours de réflexion. Votre participation nous est indispensable. Continuez!

e) Vous êtes membre du comité cantonal (CC). Vous êtes au sommet! Votre participation aux rencontres mensuelles du CC et à divers groupes de travail vous donne une vision globale de l'école dans notre canton, vous permet de vous forger une opinion et de donner votre avis sur les grands thèmes d'actualité. Vous faites partie de celles et ceux qui peuvent contribuer à «faire changer les choses» en apportant votre expertise là où les décisions se prennent. D'ailleurs, vous rencontrez régulièrement les autorités pour en discuter. C'est une des tâches les plus passionnantes que le syndicat peut offrir.

Quelle est votre opinion sur le travail du SAEN? Auriez-vous des remarques, des suggestions ou des critiques à formuler? N'hésitez surtout pas à nous contacter pour nous en parler. Le SAEN a pour objectif l'amélioration pédagogique de l'école et pour tâche de défendre celles et ceux qui la font vivre. Vous en faites partie? Votre avis doit être absolument pris en compte. Partagez-le avec nous!

Pierre-Alain Porret, président du SAEN



## La vigie

### «L'école vous invite!»

Le Département de la formation, des finances et de la digitalisation (DFFD) a le plaisir d'inviter la population neuchâteloise à venir découvrir l'école obligatoire. Les directions organisent la mise en place, les dates, tout en laissant la liberté aux enseignant-es de choisir le mode d'accueil. Belle intention, mais...

Dans certains centres, on demande de ne pas faire de spécialités, de donner notre enseignement «comme d'habitude». Comment faire comprendre aux autorités que malgré toute notre bonne volonté, donner sa leçon devant vingt élèves et leurs potentiels quarante parents, cela ne va pas être «comme d'habitude»...?